

## FICHE OBJECTIFS - CHAPITRE HISTOIRE 9

### La République française refondée et repensée

#### I. Compétences travaillées :

1. **Se repérer dans le temps** : De la Libération à la IV<sup>e</sup> République

2. **Lire et pratiquer différents langages en histoire** :

\* **Maîtriser différents langages pour raisonner : le développement construit.**



- Refonder la République et la démocratie en France (1944-1947)

#### II. Repère

\* **Libération de la France** : 1944-1945

\* **Droit de vote accordé aux Françaises** : 1944

\* **Création de la sécurité sociale en France** : 1945 (programme du CNR appliqué par De Gaulle)

### Vocabulaires

**Le CNR (Conseil National de la Résistance)** : organisation qui regroupe à partir de 1943 les mouvements de résistance intérieure.

**Épuration** : répression contre les Français et les Françaises accusé.e.s ou soupçonné.e.s de collaboration avec l'Allemagne nazie. On distingue l'**épuration spontanée** (ou sauvage), hors de toute règle de droit, et l'**épuration légale** (avec procès légal)

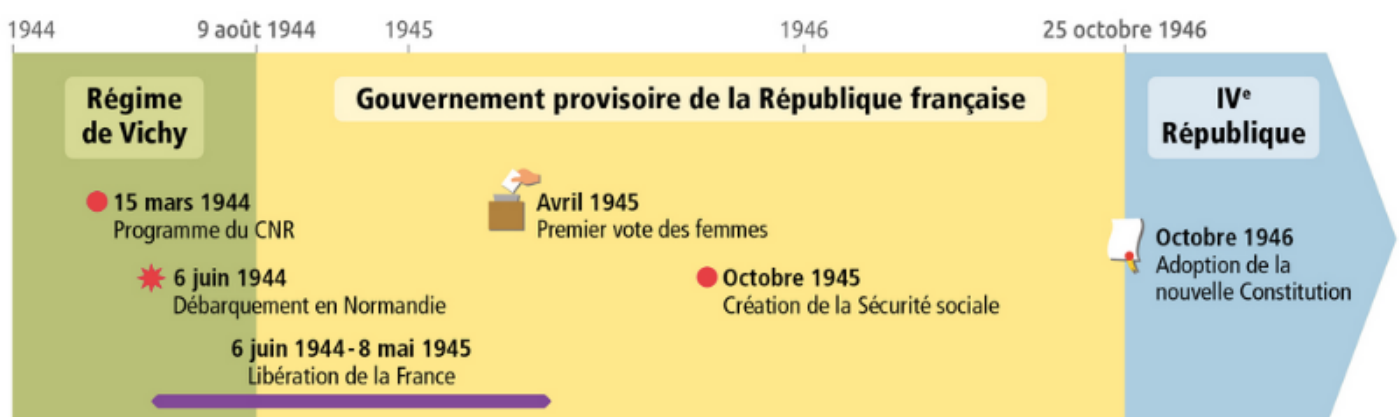
**Constitution** : texte qui fixe le fonctionnement des institutions d'un État, c'est la « loi suprême ».

**Le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française)** : gouvernement créé en 1944 par le général De Gaulle et des résistants afin de diriger le pays une fois le régime de Vichy renversé, en attendant la rédaction d'une nouvelle Constitution.

**État providence** : moyens par lesquels l'État protège les personnes contre les risques liés à la précarité, à la maladie et à la vieillesse.

**Sécurité sociale** : système public de protection sociale contre les risques liés à la précarité, à la maladie et à la vieillesse.

**Nationalisation** : opération par laquelle une entreprise privée devient une entreprise publique gérée par l'État.



**Compétence - Maîtriser différents langages pour raisonner - Le développement construit :**  
**Refonder la république et la démocratie en France (1944-1947)**

Introduction	<p>Après 5 ans de guerre, la France est libérée de l'occupation nazie suite aux débarquements alliés en Normandie (6 juin 1944) et en Provence (15 août 1944). Paris est libérée le 25 août 1944 après l'insurrection de la Résistance. Charles De Gaulle prend alors la tête du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) qui regroupe les différents courants de la Résistance pour reconstruire la France qui est en ruine et qui manque de tout. Comment est refondée la République française après la période noire de l'État français et quelles sont les principales mesures adoptées ?</p>
Rétablir la République	<p>Tout d'abord, le Gouvernement provisoire commence par rétablir la République et les libertés fondamentales. Ainsi, l'ordonnance du 9 août 1944 annule toutes les lois du régime de Vichy. Les libertés de la presse, de réunion et de conscience sont rétablies. Les femmes obtiennent les droits civiques. Pour mettre un terme à l'épuration sauvage (exécutions sans procès, femmes tondues,...), des cours de justice sont instaurées chargées de juger les collaborateurs et les miliciens. Les peines prononcées vont de l'indignité nationale à la prison ; des travaux forcés à la peine de mort... : c'est l'épuration légale. Philippe Pétain et Pierre Laval sont tous les deux condamnés à mort en 1945 (De Gaulle commua la sentence de Pétain en une peine de prison à vie).</p> <p>Par ailleurs, une Assemblée constituante est élue en octobre 1945. Les partis engagés dans la Résistance sont majoritaires : le Parti communiste, la SFIO et le Mouvement Républicain Populaire. Cette Assemblée est chargée de rédiger une nouvelle Constitution pour la France, Constitution adoptée en octobre 1946 à la suite d'un referendum : c'est le début de la IV<sup>e</sup> République, régime parlementaire dans lequel le Président de la République, élu par le Parlement, à un pouvoir très faible. Enfin, dans son préambule, la nouvelle Constitution reconnaît le droit au travail, le droit à l'instruction, le droit aux loisirs et des droits égaux entre les hommes et les femmes.</p>
Une démocratie sociale	<p>Ensuite, le Gouvernement provisoire applique le programme du Conseil National de la Résistance « les jours heureux » : c'est la naissance de la démocratie sociale avec des réformes économiques et sociales pour améliorer les conditions de vie de tous et toutes. Par exemple, l'Assemblée nationale votent en 1945 la création des comités d'entreprise et de la Sécurité sociale fondée sur la solidarité nationale (assurance maladie, retraites, allocations familiales...) : c'est la naissance de l'État providence.</p> <p>De plus, pour faire face aux besoins urgents liés à la reconstruction de la France et aux pénuries persistantes, l'assemblée nationale enclenche également la nationalisation de nombreuses entreprises dans les secteurs clés de l'énergie (comme EDF), des transports (comme Renault), des banques (comme le Crédit lyonnais) et des assurances.</p>
Conclusion	<p>Pour conclure, la république française est refondée entre 1944 et 1946 par la Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par Charles De Gaulle et réaffirme rapidement les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. La République devient une démocratie sociale avec l'application du programme du CNR et s'inscrit dans la continuité de l'œuvre sociale entamée par la Front populaire en 1936. Mais l'unité affichée ne dure pas : par exemple, Charles De Gaulles qui souhaitait un président de la République fort et indépendant de l'Assemblée nationale démissionne dès janvier 1946.</p>